

## Burundi : deux jours de trêve pour les manifestations anti-Nkurunziza

@rib News, 22/05/2015 – Source Xinhua Les Organisations de la société civile (OSC) et les partis politiques qui ont initié les manifestations contre le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza ont annoncé une trêve de deux jours à partir de samedi pour permettre une évaluation sur le mouvement. "Nous avons décidé que ce samedi et ce dimanche il y ait une trêve d'évaluer pour chaque côté, soit du côté du gouvernement, soit du côté de ceux qui ont appelé les manifestations, de faire le bilan et de voir le bien fondé de ces manifestations", a déclaré vendredi Pierre Claver Mbonimpa (photo), président de l' Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), un des organisateurs de ces manifestations, à l' issue d'une réunion des responsables de ces OSC et des partis politiques.

Il a fait savoir qu'ils vont également voir s'il y a eu une avancée et que cette trêve constitue le temps pour que chacun puisse s'amender et voir ce qui est bon pour le pays et pour les Burundais. Le ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana a salué cette trêve de deux jours, souhaitant qu'elle soit prolongée. "Nous avons voulu que cette trêve soit prolongée au-delà de ces deux jours juste pour évaluer et faire l'état des lieux que ce soit du côté de ces manifestants et que ce soit du côté du gouvernement", a-t-il affirmé. Les manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza ont commencé le 26 avril au lendemain de la désignation de M. Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, comme candidat à l'élection présidentielle du 26 juin. Elles ont coûté la vie à des dizaines de personnes depuis quatre semaines. Le 5 mai, la Cour constitutionnelle burundaise a validé la candidature de M. Nkurunziza, bien que la Constitution burundaise limite à deux le nombre des mandats du président de la République.